



Comment savoir si un nom d'association est déjà utilisé ?

Vérfié le 26 avril 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour savoir si le nom que vous avez choisi est déjà utilisé par un autre association ou s'il fait l'objet d'une marque déposée, vous pouvez consulter plusieurs bases de données.

Vous pouvez rechercher sur le service de consultation des annonces officielles des associations **si le nom ou le sigle choisi existe déjà** .

Consulter les annonces des associations et fondations

Direction de l'information légale et administrative (Dila) - Premier ministre

Accéder à la
recherche ↗
(<http://www.journal-officiel.gouv.fr/association/index.php>)

Pour éviter le risque de confusion avec le nom d'une société ou d'un autre organisme, vous pouvez également rechercher les entreprises immatriculées (<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R19859>) au RCS () et consulter le répertoire des entreprises et établissements (Sirene) (<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R52931>).

Vous devez également consulter la base de données des marques de l' Inpi (), car il est interdit d'utiliser un nom ou un sigle déjà enregistré comme marque auprès d'elle.

Base de données des marques

Institut national de la propriété industrielle (Inpi)

Accéder au
service en ligne ↗
(<http://bases-marques.inpi.fr/>)

Textes de loi et références

- Code de la propriété intellectuelle : articles L713-1 à L713-6 ↗ (<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000039381607/>)
Droits conférés par l'enregistrement d'une marque

Services en ligne et formulaires

- Consulter les annonces des associations et fondations (<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R33779>)
Recherche
- Recherche sur les entreprises immatriculées au registre du commerce et des sociétés (RCS) (<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R19859>)
Service en ligne
- Rechercher une entreprise au répertoire Sirene (<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R52931>)
Formulaire
- Base de données des marques (<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R48291>)
Service en ligne